

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE SAINT PARIZE LE CHATEL DU 18 OCTOBRE 2018

Présents:

- Mme Bonnet : directrice de l'école
- Mmes Perron, Pommery, Michelot, Barbero, Clémendot, Jenlinski : enseignantes
- Mmes Caron, Berger : ATSEM
- M. Garcia : maire de St Parize le Châtel
- Mme De Riberolles : adjointe au maire
- M. Dupré, Mmes Gauthier, Guerrier, Le Gal, Humbert, Ranvier, Chudeusz, Chevillard, Cortez, Bouchri, Aurambout : représentants des parents d'élèves
- Mme Laville, M Favre : parents d'élèves
- M. Manin : Délégué Départemental de l'Education Nationale

Absents excusés:

- Mme Gien : Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme Garin : psychologue scolaire du RASED
- Mme Salles : représentante des parents d'élèves

Accueil, tour de table

Mlle Bonnet assure le poste de directrice cette année et bénéficie d'une journée de décharge chaque jeudi, Mlle Jenlinski la remplace en classe sur cette journée. Mme Clémendot arrive sur l'école et a en charge la classe de CM1-CM2. Cette année, l'équipe pédagogique accueille M. Boulet, recruté par l'Education Nationale en tant que « Service Civique ». C'est un engagement volontaire d'une durée de 10 mois (jusqu'au 3 Juin) ; le rôle de M. Boulet est de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école. Il assiste les enseignants pendant les temps de classe (préparation, rangement du matériel, il peut accompagner l'activité d'un petit groupe d'élèves) et sur les temps de récréation, il anime des jeux collectifs pour les élèves, qui en sont ravis. Une aide pour tous (enseignants et élèves) accueillie avec plaisir.

I/ Communication du résultat des élections des représentants de parents d'élèves 2018

201 inscrits, 130 votants, 22 bulletins blancs ou nuls.

Soit un taux de participation de 64,68% ; une grande majorité des parents a voté par correspondance via le cahier de liaison de leur enfant.

Les candidats suivants ont été élus:

Titulaires	Suppléants
Mme Gauthier	Mme Chevillard
Mme Guerrier	Mme Cortez
Mme Le Gal	M. Dupré
Mme Humbert	Mme Bouchri
Mme Ranvier	Mme Aurambout
Mme Chudeusz	Mme Salles

L'équipe enseignante remercie les représentants des parents d'élèves pour leur candidature, pour leur implication dans la préparation des élections ainsi que pour la tenue du bureau de vote.

II/ Les effectifs à la rentrée 2018

En Maternelle : 44 élèves en Septembre, peut être 55 en cours d'année, répartis ainsi:

TPS	PS	MS	GS
8 actuellement + 11 attendus en cours d'année	11	13	12

En Élémentaire : 92 élèves répartis ainsi:

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	19	17	16	19

Soit un total de 136 élèves, potentiellement 147 en cours d'année.

Les élèves sont répartis dans les classes ainsi :

Classe de Mlle Bonnet /Mlle Jenlinski	Classe de Mme Perron	Classe de Mme Pommery	Classe de Mme Michelot	Classe de Mme Barbero	Classe de Mme Clémendot
8 TPS+11 PS	13 MS + 12 GS	21 CP	19 CE1- 6 CE2	11 CE2-10 CM1	6 CM1-19 CM2
19 élèves	25 élèves	21 élèves	25 élèves	21 élèves	25 élèves

III/ Axes travaillés cette année dans le cadre du Projet d'Ecole

Le projet d'école est un outil de cohérence, qui vise à répondre aux besoins particuliers des élèves. L'équipe enseignante analyse l'école, son environnement, ses élèves et choisit des points à améliorer ou à renforcer, ensuite des objectifs et des actions sont définis et adaptés à chaque cycle. Cette année est la 2nde du projet d'école 2017-2020, l'équipe enseignante a sélectionné les actions suivantes :

Parcours Numérique à l'Ecole: *Axe Favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant*

Objectif: Poursuivre la mise en route de Scolnet (Blog de l'école): mise en oeuvre d'un cahier de textes numérique, publication de photographies des sorties, publication de vidéos des Fondamentaux, (...). Cette année, 3 classes ont créé leur espace Scolnet (Classes de Mme Michelot / Mme Barbero /Mme Clémendot).

Parcours d'Education Artistique et Culturelle: *Axe Pratiquer*

Objectif: S'appuyer sur le spectacle de fin d'année pour s'intégrer dans un processus créatif: Il ne s'agira pas uniquement d'interpréter des chants, mais sur quelques titres de proposer des créations (mise en voix, accompagnement d'instruments, ..)

Parcours Educatif et de Santé: *Axe prévention*

Objectif: Prendre soin de son corps et favoriser son bien-être: apprendre à bien s'alimenter

C1: mise en place de la semaine du goût (de 8 au 14 Octobre)

C2: travailler les familles des aliments, l'équilibre des repas et le rythme des prises alimentaires

C3: comprendre que les aliments n'ont pas tous le même rôle ni les mêmes valeurs énergétiques

Parcours Scolaire de l'Elève: *Axe Les outils des enseignants, les méthodes, les démarches et les exigences*

Objectif: Harmoniser les progressions de Cycle

Les 3 Cycles travailleront en EPS sur les Jeux collectifs et coopératifs, dans le but de développer la coopération et l'entraide

Parcours Citoyen: *Axe Le Droit et la Règle*

Objectif: Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles

Elaborer la progressivité des apprentissages des règles de vie de la classe et de la cour de récréation

IV/ Autres projets et manifestations:

***Spectacles :**

-à l'école:

« Pitou l'enfant Roi » (Compagnie les 3 chardons) pour la maternelle + CP: Mardi 2 Octobre; spectacle financé par l'association l'Amicale, que l'équipe enseignante remercie.

Les élèves ont apprécié ce spectacle interprété par une comédienne et 8 marionnettes, ils ont participé activement par le biais de gestes, en mimant des nuages, des vagues, des arbres afin d'aider Pitou à devenir roi malgré la rencontre de dragons.

-à la Maison de la Culture

pour les CP-CE1-CE2: « Concert Pédagogique Pierre et le Loup » Mardi 16 Octobre :

Les élèves ont découvert un conte musical qu'ils avaient travaillé en Grande Section, l'occasion pour eux de s'initier aux rudiments de la musique orchestrale : chaque personnage était présenté par un instrument de musique et une conteuse racontait l'histoire.

pour les CE2 -CM1-CM2: « Concert Pédagogique La 9ème symphonie de Dvořák » Lundi 25 Mars 2019

Le théâtre du Rhisorius présentera un spectacle à l'ensemble des élèves courant 2019

***Projet Histoire: Poursuite du Projet Commémoration**

- La classe de CM1-CM2 de Mme Clémendot et les CM1 de Mme Barbero ont été reçus Lundi 17 Septembre à la mairie, pour rendre hommage au dernier « Poilu » de la Commune, décédé en 1918.

Un mannequin de « Poilu » leur a été présenté.

Ce mannequin sert à célébrer les soldats de St Parize le Châtel ayant perdu la vie au combat durant la guerre de 1914-1918, il est installé devant la mairie chaque jour anniversaire du décès d'un de ces soldats.

Ce projet vise à cultiver un esprit de paix, à montrer aux élèves l'importance de préserver la paix entre les pays.

Dans le cadre de la Commémoration du Centenaire de la guerre 1914-1918, la mairie insiste sur la

présence des élèves à la cérémonie du 11 novembre. Ils seront sollicités cette année pour interpréter le Chant « Le Soldat » de F. Pagny. Par ailleurs, la classe de Mme Clémendot et les CM1 de Mme Barbero participeront à la journée « La Nièvre dans la grande guerre » à Nevers le Vendredi 30 Novembre. Ils restitueront à nouveau le chant « Le soldat », au Petit Théâtre. Ils seront accompagnés par Mmes Pommery et Clémendot.

***Projets USEP:**

Rappel: cette année, une participation financière des familles est demandée pour financer une partie de la cotisation USEP des enfants (4e/ enfant)

2 sorties « Hors-temps scolaire» sont programmées:

- Pour les CP-CE1-CE2: « Balle au Capitaine » Mercredi 28 Novembre
- Pour les CM1-CM2: « Cross » Mercredi 14 Novembre

Les sorties sur le temps scolaire:

-Pour les CP-CE1-CE2: Danses traditionnelles, Vendredi 12 Avril 2019
Athlétisme, Lundi 27 Mai 2019, à Saint Pierre le Moutier

-Pour les CM1-CM2: Tests d'endurance, Mardi 6 Novembre 2018
Athlétisme, Lundi 27 Mai 2019, à Saint Parize le Châtel

***Natation Scolaire:** Cette année, les CM2 bénéficieront d'un cycle complet de natation (10 séances) en vue de valider le test « Savoir Nager » pour la totalité des élèves (il est demandé à l'arrivée en 6ème).

Les séances auront lieu les Vendredis après-midis du 4 Décembre 2018 au 8 Mars 2019.

Les 6 CM1 de la classe de Mme Clémendot seront accueillis par Mme Barbero.

-Le cycle Natation des CP-CE1 fera suite, chaque mardi matin du 12 Mars au 7 Juin 2019.

***Les Activités Pédagogiques Complémentaires:** elles sont axées cette année sur la maîtrise du langage et de la lecture, selon le planning suivant:

Classe TPS-PS	PAS D'APC (décharge direction)	
Classe MS-GS	Mardi	16H-17H
Classe CP	Lundi ou Mardi	16H-17H
Classe CE1-CE2	Mardi et Jeudi	16h-16h30
Classe CE2-CM1	Mardi et Jeudi	16h-16h30
Classe CM1-CM2	Mardi	16H-17H

*Mme Clémendot fait un ajustement pour la période suivante : les mardis et jeudis de 16h à 16h30.

V/Mise à jour du PPMS « Plan Particulier de Mise en Sureté »

Explication de la finalité du PPMS: faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours et être prêts à mettre en oeuvre les directives des autorités. C'est un guide avec des directives et les enseignants se doivent de se répartir les rôles au sein de l'école. Présentation du document.

L'annexe 1 sera transmise aux parents le 19 Octobre (note d'informations aux parents concernant les conduites à tenir en cas de danger). La mairie a fourni le matériel demandé dans le document.

Les écoles doivent pratiquer des exercices pour se préparer aux différents risques ; 3 types d'exercices seront donc mis en pratique cette année:

INCENDIE	ATMOSPHERE VICIEE	INTRUSION ATTENTAT
Exercice d'évacuation 2 fois par an (le 1er a eu lieu le 27/09)	Exercice de confinement 1 fois par an (risques majeurs)	1 exercice par an: (Fuir ou se cacher) Un exercice « se cacher » est programmé le jeudi 8 Novembre

Les parents seront avertis par un mot dans le cahier de liaison après chaque exercice.

VI/ Règlement intérieur de l'école

Pas de modification proposée cette année.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

VII/ Présentation de la Charte de la Laïcité

Présentation de la charte de la laïcité à l'école.

Les objectifs de cette charte sont de faire comprendre et “faire partager” aux élèves les valeurs de la République: Liberté, Egalité, Fraternité. L'école a pour mission de transmettre ces valeurs et ces principes fondateurs. Il s'agit de faire comprendre aux élèves leur sens, leur bien fondé et leurs enjeux. Cette charte est présentée aux familles lors de l'inscription de leur enfant à l'école, elle est collée dans le cahier de liaison et signée par les parents en Septembre et elle est affichée dans l'école.

VIII/ Travaux à effectuer

L'équipe pédagogique remercie la mairie pour le lancement des travaux concernant l'aménagement de la cour de récréation de l'école élémentaire; l'installation d'un nouveau portail entre la cour et la mairie, le remplacement des néons dans la classe de Mme Barbero, et la disponibilité des agents communaux pour toutes les demandes quotidiennes.

Demande des enseignants	Réponse de la Mairie
Poursuite de l'aménagement de la cour (modifications décidées l'an passé avec les élèves délégués, un plan détaillé avait été établi)	L'entreprise qui a réalisé l'enrobé doit d'abord venir réparer les anomalies, les travaux seront poursuivis par la suite.
Réparation des robinets (2 en maternelle + 1 en élémentaire dans les toilettes des filles + le robinet de la classe de Mme Barbero)	Les réparations seront faites au plus vite
Achat d'un ordinateur portable pour l'utilisation du vidéoprojecteur de Mme Barbero	Devis en cours de traitement
Achat d'un ordinateur pour le bureau Direction	Devis en cours de traitement
Achat de poubelles pour le tri sélectif	À la rentrée de Novembre
Réparation des ouvertures de fenêtres (poignées cassées) dans la classe de Mme Barbero	À étudier

Vérification des stores (classe de Mme Clémendot/Mme Perron)	À étudier
Achat d'un dévidoir sopalin pour remplacer celui de la cuisine de la maternelle	À étudier
Achat d'un vidéoprojecteur + ordinateur portable pour la classe de Mme Perron	Sera demandé au budget de Mars
Échange de tableaux entre la salle polyvalente et la salle de classe des CM1-CM2	Sera réalisé pendant les vacances de Toussaint
Une rampe de néons de la classe de Mme Pommery s'allume toute seule chaque matin entre 7h30 et 8h	À étudier

IX/ Questions diverses

à destination des enseignants:

- **Quelques parents ont retrouvé des vêtements tachés de goudron.**
L'équipe enseignante est désolée, les travaux d'enrobage ont été réalisés la semaine précédente la rentrée (retard de l'entreprise exerçant les travaux). Il est conseillé depuis toujours aux parents d'habiller leur enfant avec des vêtements non fragiles et de les responsabiliser quant au soin à apporter à leurs vêtements, ils mettent volontairement leurs vêtements à terre.
- **Pourrions nous envisager de nouveau un voyage scolaire pour nos CM2 ?**
Chaque année un voyage scolaire (sortie pédagogique) est organisé.
S'agissant d'une classe transplantée, c'est un projet conséquent qui se travaille très en amont (en fin d'année scolaire précédente la classe transplantée) : définitions des objectifs pédagogiques en lien avec le projet d'école, établissement du budget financier tripartite (coopérative/mairie/parents). Cette année Mme Clémendot est arrivée sur le poste de CM1-CM2 en Septembre et est nommée pour l'année. Un tel projet n'est donc pas possible pour 2019. A réfléchir pour les années à venir, si le poste de CM1-CM2 est pourvu à titre définitif.

A destination de la mairie: (les réponses sont apportées par M. Garcia, maire de Saint Parize)

- **Quels sont les achats ou prévisions d'achats de la Mairie concernant les activités péri et para scolaires ?**

A chaque rentrée scolaire, la directrice de l'ALSH rédige un projet pédagogique qui est en rapport avec celui rédigé par les enseignants. Si ce projet nécessite des investissements en outils pédagogiques nouveaux ; ceux-ci sont budgétés et en règle générale, sont fournis à l'équipe encadrante.

- **Serait il possible de mettre à disposition la salle des fêtes pour pérenniser l'activité**

physique pendant la période hivernale ?

Pourquoi cette question émane-t-elle des représentants des parents d'élèves ? La municipalité n'a jamais refusé ce type de demandes sous réserve qu'elles lui soient soumises. Ce genre de demande ne peut être faite que par les enseignants qui savent qu'elle sera acceptée, sans aucun problème, en fonction de la disponibilité de la salle bien entendu.

- **Après plusieurs retours mitigés sur la qualité et la quantité des repas servis à la cantine ,nous soulevons de nouveau le choix du fournisseur .Serait il envisageable de chercher des solutions de restauration plus écologiques (fournisseurs locaux – emballages écologiques) plus naturelles (bio ou issues d'agriculture raisonnée).Les parents délégués sont à disposition pour travailler en collaboration avec la mairie à ce sujet. Nous avons également un questionnaire de satisfaction à soumettre aux parents et enfants , pour avoir un point de vue plus global sur ce point .**

Après plusieurs retours mitigés sur la qualité et la quantité des repas servis à la cantine

Quels sont les retours sur lesquels vous vous appuyez ? A chaque nouveau conseil d'école, la mairie propose aux parents délégués de venir s'informer sur l'organisation de la pause méridienne et de déjeuner un midi de leur choix à la cantine. Cette proposition a été acceptée, il y a quelques années, une seule fois avec l'ancien fournisseur, depuis aucun parent délégué n'est venu d'où notre interrogation sur les retours car comment apprécier un service s'il n'est pas utilisé...

Nous soulevons de nouveau le choix du fournisseur

J'ai relu les comptes rendus des conseils d'école :

5 novembre 2015 : la composition des menus a été abordée ainsi que le bruit ambiant et il est écrit : Réponse : « les élus proposent aux représentants des parents d'élèves de venir par eux-mêmes constater le niveau sonore un midi et de participer à une réunion en vue de trouver ensemble des solutions »

13 octobre 2016 : il est demandé de bien donner l'ensemble du menu aux enfants. Réponse cela est fait.

15 mars 2018 : question sur la composition des menus. Réponse : à chaque dysfonctionnement, un appel téléphonique est passé à « Ansamble » le fournisseur le jour même.

Depuis 2015, pas de demande des parents délégués sur un éventuel changement de fournisseur.

Serait-il envisageable de chercher des solutions de restauration plus écologiques (fournisseurs locaux, emballages écologiques) plus naturelles (bio ou issues de l'agriculture raisonnée).

Compte rendu du 14 juin 2018 : La question de repas bio avec produits locaux est posée à la mairie qui répond qu'elle n'est pas contre une étude et une proposition. Mmes Bouchri et Humbert prendront des renseignements. Pas de retour à ce jour.

- **Quel boulanger fournit le pain ?**

La municipalité a le choix du fournisseur. Bien évidemment, une mairie qui défend le commerce local se sert localement.

- **Qui fait le choix des goûters , d'où proviennent ils ? et est ce possible de les afficher ?**

La composition a été réalisée il y a maintenant quelques années avec une nutritionniste.

Ils sont achetés dans les commerces locaux.

Ils sont affichés.

- **En ce qui concerne l'organisation et l'encadrement de la cantine serait-il possible que la responsable soit conviée au conseil pour nous expliquer l'organisation de cette pause méridienne ?**

Les enfants font-ils des activités avant et après le déjeuner ? Les plans de tables . Est-ce que l'ensemble du menu leur est systématiquement servi ? Comment l'équipe gère les différents besoins des enfants (les délicats , les gourmands les petits et les gros mangeurs...)...etc. Nous avons également un questionnaire de satisfaction à soumettre aux parents et enfants, pour avoir un point de vue plus global sur ce point.

En ce qui concerne l'organisation et l'encadrement de la cantine serait-il possible que la responsable soit conviée au conseil pour nous expliquer l'organisation de cette pause méridienne ?

Au conseil d'école les élus sont les interlocuteurs. Mmes Berger et Caron sont présentes sur demande de la directrice pour évoquer leur travail sur le temps scolaire.

Les enfants ont-ils des activités avant, et après le déjeuner ?

Oui.

Est-ce que l'ensemble du menu leur est systématiquement servi ? Comment l'équipe gère les différents besoins des enfants (les délicats, les gourmands, les petits et les gros mangeurs) etc... ?

Avoir un, deux voire trois enfants à table est différent de servir jusqu'à 100 enfants par repas. La municipalité fait confiance à ses collaboratrices pour traiter tous ces besoins spécifiques.

Nous avons également un questionnaire de satisfaction à soumettre aux parents et enfants, pour avoir un point de vue plus global sur ce point.

La municipalité n'est pas opposée à la diffusion de quoi que ce soit, elle demande seulement pour le questionnaire concernant les parents que la question suivante soit posée :

Sachant que le prix de revient d'un repas est composé de différents paramètres : le prix d'achat du repas 2.64€, les charges de personnels 3.07€, les charges de structures (chauffage, amortissement etc...) 1.11€ et d'autres frais annexes.

Le prix de revient est estimé à 6.82€; le prix de vente est de 3.20€...ainsi la collectivité prend en charge 3.62€ soit environ 45000€/an.

Question proposée : Quel prix les parents accepteraient pour offrir un repas bio.

Pas d'augmentation jusqu'à 4€ jusqu'à 5€ jusqu'à 6€

Nous avons pris attache de ce questionnaire auprès des personnes encadrantes. La question 10 du questionnaire pour enfant est ressentie comme une agression.

Les représentants des parents d'élèves demandent à M. Garcia de retravailler le questionnaire en collaboration avec la mairie, à la rentrée. M. Garcia accepte et demande aux représentants de le contacter après les vacances.

Signatures:

représentante des parents d'élèves,

Mlle Bonnet
directrice de l'école